

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut National des Formations Notariales INFN site de Paris - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Institut National des Formations Notariales INFN site de Paris - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (29731)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut National des Formations Notariales INFN site de Paris - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (29731)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	503	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Tous les dossiers de candidature seront examinés	Résultats scolaires toutes matières confondues	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats scolaires et maîtrise de la méthodologie de l'écrit	Les bulletins de notes et les appréciations de l'équipe pédagogique	Important
Savoir-être	Esprit d'initiative, rigueur	Le candidat doit être rigoureux et à l'écoute	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel	Le candidat doit montrer son intérêt pour la formation choisie et faire apparaître un projet avenir cohérent	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centre d'intérêt	Divers	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Mise en place d'une commission d'examen des vœux pour l'analyse de l'ensemble des candidatures en fonction des critères définis

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Les candidats doivent suivre avec assiduité les cours dispensés en classe de 1ère et de terminale
- Travailler avec rigueur
- Être capable de se concentrer
- Avoir un projet professionnel
- les bulletins doivent faire apparaître des notes au moins convenables et de bonnes appréciations

Signature :

David BASNIER,
Chef d'établissement de l'établissement Institut
National des Formations Notariales INFN site de
Paris